

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 35 (1938)  
**Heft:** 7

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

**BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE**

---

---



† **Georges CALAME**

La section des Montagnes Neuchâteloises est à nouveau dans le deuil ; elle vient de perdre le 30 mai, très subitement, un de ses meilleurs membres, M. Georges Calame, administrateur postal, à la Chaux-de-Fonds.

Les débuts apicoles se firent au Locle ; le rucher devint prospère et trouva bientôt abri dans un confortable pavillon très bien construit par les mains expertes de l'apiculteur lui-même. L'intérêt que M. Calame voua à la section, son amabilité envers chacun, firent de lui un excellent membre. Tour à tour secrétaire de la section, président, puis président cantonal, il remplit ces différentes fonctions avec beaucoup de compétence. En 1927, lors de l'Exposition cantonale d'agriculture, à Boudry, il se dévoua sans compter pour sa section ; les 9 plaquettes en cire d'abeilles, si jol-

ment peintes par lui-même et représentant les armoiries des 9 communes comprises dans les deux districts montagnards groupés dans notre société, restent pour nous tous un durable et beau souvenir.

Appelé par ses fonctions en 1928 à Delémont, il y resta 7 ans, mais se rattacha toujours à sa chère section des Montagnes Neuchâteloises. Et c'est avec un réel plaisir que nous retrouvions cet excellent collègue parmi nous lors de son retour dans notre contrée, il y a 3 ans.

La mort, en coup de foudre, s'abattit sur lui et eut raison, en quelques secondes, de sa robuste constitution ! En prenant son travail le matin, il fut littéralement terrassé par une attaque, plongeant ainsi cruellement dans le deuil et la consternation sa famille et ses amis.

Au moment où disparaît cet ami des abeilles, ce collègue complaisant et affable, cet homme cultivé et modeste que beaucoup de nos membres aimaient à revoir, il m'a paru qu'il était de mon devoir, par ces quelques incomplètes lignes, de rappeler cet ami au bon souvenir de nos sociétaires tout particulièrement et de lui dire, au nom de tous ses collègues apiculteurs, l'ultime adieu.

Que son épouse, Mme Calame, si douloureusement frappée, ainsi que sa famille, trouvent ici l'expression de notre sincère sympathie.

G. M.

### † Paul MEUSY

#### Buix

Lundi 23 mai, par un temps brumeux, une nombreuse assistance d'amis accompagnait au cimetière de Buix M. Paul Meusy, décédé à l'âge de 37 ans. C'est pour celui qui écrit ces lignes un pénible devoir que de retracer ici la carrière d'un ami que la grande moissonneuse a, hélas, trop tôt fauché.

Fils d'une vieille et honorable famille de Buix, Paul Meusy fréquenta l'école primaire de sa localité, puis continua ses études au collège de Porrentruy ; doué d'une belle intelligence, musicien hors ligne, aucune faute n'échappait à son oreille. Il fut directeur de la fanfare locale pendant plusieurs années. Homme entreprenant, il se lance dans l'horlogerie où il fut fabricant de pierres fines. Frappé par la crise, il ne connut pas de repos. Travailleur infatigable, il occupa son temps à des travaux souvent pénibles, bâtit une superbe maison entourée d'un verger planté d'arbres fruitiers sélectionnés et taillés en maître ; au fond de ce verger se cachent ses ruches, en parfait état, témoignage du soin et de l'amour que celui qui n'est plus portait à ses abeilles.

La reprise des affaires, la naissance du petit Georges, son fils

unique, son bonheur était parfait et, semblait-il, assuré. Celui qui dirige nos vies ne l'a pas voulu.

Bon patriote, il fit son service militaire de couverture frontière, fut frappé d'un refroidissement qui devait l'emporter six jours après sa rentrée.



Pour éviter un séjour à l'hôpital, le pauvre Paul dissimula sa souffrance qui ne le ménagea pas les deux derniers jours de sa mobilisation. A son retour, à la descente du train, il fit à des amis un long salut militaire, accompagné d'un long sourire qui voulait dire combien il était heureux d'avoir sacrifié les derniers jours de sa vie à sa chère patrie et de pouvoir rentrer dans sa charmante maison, mais c'était pour y rendre le dernier soupir, le 21 mai, sous le regard de sa famille qui l'a tant aimé. Sur sa tombe, M. Simon, instituteur, au nom de tous ses amis du service militaire, en tenue, fit l'éloge du disparu comme soldat et lui adressa un dernier au revoir qui fit couler les larmes que personne ne put retenir. Pendant ce temps, je remarquais, malgré la brume, quelques abeilles qui butinaient sur les couronnes et

les gerbes de fleurs qui jonchaient sa tombe. Elles aussi lui apportaient un dernier témoignage.

Un bon patriote, un citoyen aimant le pays qui l'a vu naître, un grand ami de la nature, un fervent apiculteur s'en est allé. Mari modèle, après avoir été un bon fils ; homme gai, serviable, qui ne connaissait que le droit chemin en tout et partout.

Au revoir, cher Paul, nous garderons de toi les meilleurs souvenirs qui resteront gravés à jamais dans nos cœurs.

A sa fidèle épouse, à son cher petit Georges, à sa digne mère, à son cher frère et à ses autres proches, encore toute notre sympathie pour votre deuil irréparable.

*Lucien Goffinet.*



### Conseils aux débutants pour juillet

Le visage des apiculteurs a pris une autre expression depuis le début de juin. Il est moins sinistre, il laisse même percer un sourire « entre les dents », comme disent nos Confédérés. C'est que déjà le dernier jour de mai a voulu terminer en beauté ce mois à réputation si aimable, mais qui en 38 avait voulu se montrer aussi renfrogné que la politique mondiale. Et juin, dans sa première décade, a vu des « miellées » se produire un peu partout. Dans les régions à miellées de sapin, on est plein d'espoir, car qui « a vu des miellées en juin, en verra dans les mois suivants », dit-on dans ces contrées.

Une chose à retenir, mon cher débutant : cette année tout spécialement, ceux qui, malgré la sécheresse et l'absence de récolte, ont continué à donner tous leurs soins à leurs colonies, se sont vus récompensés. Là, par contre, où l'on a laissé les abeilles « se tirer d'affaire seules », la ponte a subi un arrêt sérieux et assez prolongé, de sorte que lorsque la récolte est venue... il n'y avait plus assez de butineuses pour en profiter. Tout ce que les ouvriè-

res apportaient allait au couvain repris, alors que dans les ruches suivies les hausses se remplissaient peu à peu. Cela nous l'avons vu dans plusieurs ruchers et nos correspondants nous ont signalé la même observation. Donc, retenez cela... pour une autre année, si vous avez fauté en 38.

C'est le mois où l'on extrait. Ne passez à l'extracteur que les rayons bien operculés. C'est une scie que de le répéter, mais c'est malheureusement nécessaire : chaque année on nous demande ce qui est arrivé au miel, il a fermenté et est devenu immangeable. L'une des causes, c'est que ce miel a été récolté trop tôt, insuffisamment mûri dans la ruche, il n'a pas la densité voulue par la nature et par la loi sur les denrées alimentaires.

Pour l'extraction, un petit détail : nous avons souvent pesté (pour ne pas dire autre chose) contre la danse de l'extracteur. Il s'agit d'équilibrer la charge premièrement en ne mettant pas tous les rayons lourds d'un côté. Mais malgré cet équilibre relatif, le moulin à miel conserve l'envie de s'offrir un fox-trott ou une rumba qui ne sont pas à notre convenance. Nous avons essayé de caler le malheureux danseur par dessus avec des cales s'appuyant au plafond. Résultat généralement piteux et nous risquions d'abîmer la machine et tout son contenu. Nous avons essayé d'autres moyens, mais maintenant nous le calons par le bas, ayant fait un croisillon reliant les jambes et sur ce croisillon, nous mettons des blocs de béton que l'on trouve partout. Ainsi cela ne bouge plus et pas plus que nous-même l'extracteur n'a envie de fox-trotter. En tournant lentement au début, l'équilibre des rayons se fait rapidement, le miel sortant en somme assez rapidement des cadres les plus lourds. Mettez votre miel dans des épurateurs hauts et étroits, cela facilite la montée des impuretés (débris de cire, bulles d'air, etc.). Il n'y aura, malgré l'amélioration du temps, qu'une récolte moyenne ou même petite, il n'y a donc pas lieu de « vendre ou plus tôt et à tout prix ». Il est légitime que l'apiculteur rentre dans une partie des frais ou déficits causés par trois années maigres.

Pour prélever les hausses, servez-vous du chasse-abeilles. Cela ménage vos ruches et vous-même, puis encore votre voisinage. Pour remettre les hausses après l'extraction, prenez toutes les précautions classiques : aspersion des rayons à l'eau fraîche, rétrécissement du trou de vol, n'opérer que le soir, bien veiller à ce qu'aucune fissure ou pièce mal remise ne provoque le pillage, agir rapidement et en sachant bien ce que vous voulez faire, ne pas insister si « cela se gâte ». Je crois inutile de vous dire de ne pas laisser votre miel extrait « à la gueule du loup » ou des ours et renards à deux et quatre pattes, assez nombreux partout, sans compter les abeilles qui rentreraient volontiers en possession de

leur bien, ou les guêpes qui vont bientôt commencer à pulluler. En outre, mettez-le, ce précieux produit, dans un local sec, aéré, frais, comme aussi dans des récipients dignes de cette quintessence des fleurs.

Si vous avez eu des essaims, leur avez-vous donné avec suite les soins nécessaires. Nous avons fait bâtir des feuilles à grandes cellules à trois essaims. Le résultat est magnifique, les rayons sont droits comme des planches, couronnés de provisions operculées en haut, en arrière et en avant. La ponte est régulière, mais nous leur avons donné le nécessaire deux ou trois fois par semaine et maintenant encore nous les « encourageons ».

Avez-vous suivi aussi les souches et contrôlé la ponte de la nouvelle reine ? Là encore, un coup de sirop est nécessaire aussi si, dans votre région, la récolte a cessé. Nous ne sommes d'ailleurs pas loin de penser qu'il faut suivre ses ruches tout au long de la saison. Lorsqu'on en prend l'habitude, cela prend beaucoup moins de temps qu'il ne semble et l'on a la satisfaction de savoir à quoi l'on en est, mais plus encore de voir prospérer ses colonies qui ainsi restent et resteront populeuses pour l'hiver et pour le printemps prochain.

Les sections actives organisent des visites de ruchers. C'est le vieux moyen de vous initier aux divers travaux apicoles, mon cher débutant. Ne négligez aucune de ces visites et s'il n'y en a pas, demandez-en à votre comité qui sera heureux de répondre à votre désir : les dits comités sont parfois découragés devant l'indifférence des jeunes. Prouvez-leur que vous vivez et voulez vivre.

St-Sulpice, 20 juin.

*Schumacher.*

### **Dons reçus**

*Entr'aide* : Section Erguel-Prévôté, fr. 20.— ; M. Gueisbühler, inst., Souboz, fr. 50.—.

Nos plus vifs remerciements.

*Schumacher.*

### **Journée romande**

Aucune section ne s'est offerte ce printemps, à l'assemblée des délégués de la Romande, pour l'organisation des journées romandes ou fête romande. 1938 se déroulerait donc sans cette traditionnelle et belle manifestation et l'Exposition nationale absorbera probablement celle de 1939.

La Fédération cantonale neuchâteloise a pensé qu'il serait regrettable qu'il en soit ainsi. Elle organisera, d'entente avec le Comité central, une journée romande 1938 qui aura lieu le dimanche 14 août, sur le lac de Neuchâtel, et dont l'itinéraire est le sui-

vant : Départ de Neuchâtel à 9 heures environ, en bateau à vapeur, St-Blaise - Cudrefin - Portalban - Chevroux - Estavayer - Chez-le-Bart et Cortaillod où aura lieu le dîner. Soit 4 heures de bateau. Retour en tram à Neuchâtel pour le départ des trains.

Le coût de la carte de fête de cette modeste journée est de fr. 6.50, donnant droit à la course en bateau, une collation, le dîner et le retour en tram à Neuchâtel, ou fr. 3.50, sans le dîner, pour ceux qui désirent pique-niquer.

Les détails complémentaires seront donnés dans le *Bulletin* d'août.

Chers apiculteurs romands, réservez tous ce 14 août pour fraterniser et passer une agréable journée en famille et à peu de frais sur notre beau lac de Neuchâtel. Les Britschons vous attendent nombreux !  
*Fédération neuchâteloise d'apiculture.*

### Médecine et abeilles

Lors d'une séance du comité, la question d'une causerie pour la présente assemblée générale fut posée, et sans arrière-pensée je proposai un sujet d'actualité, à savoir : La médecine et les abeilles. Les avis furent unanimes pour l'acceptation de ce titre et, pris à mon propre piège, me voici devant vous, bien embarrassé, pour traiter un sujet aussi vaste qu'encore inconnu.

De tout temps, l'abeille et ses produits ont joué un rôle dans la vie économique, et une expérience très ancienne déjà attribuait au miel une action bienfaisante sur la santé; pendant des siècles, l'empirisme régna et ce n'est que relativement récemment que la science étudia le pourquoi et le comment de l'action bienfaisante du miel, comme toujours les faits priment la théorie et l'explication suit le phénomène.

N'étant point homme de laboratoire et encore moins expérimentateur, n'ayant guère le temps de puiser des données dans la vaste littérature apicole, je ne puis vraiment que m'en tenir à une modeste et simple causerie sur le sujet énoncé plus haut.

Chronologiquement, le miel a la préséance sur l'abeille, car cette dernière, comme je le mentionnerai plus tard, est également entrée dans le domaine thérapeutique, mais seulement cette dernière décade.

*Le miel*, formé d'hydrocarbures, ne contenant pas d'azote, a deux actions distinctes au point de vue médical; il est avant tout *un aliment* générateur de chaleur animale et, comme toutes les matières sucrées, est transformé en graisse par l'organisme et par une oxydation qui produit cette chaleur indispensable à la vie. C'est à ce sujet que je devrais pouvoir vous citer des chiffres, des calories et tous les résultats obtenus dans les laboratoires de chimie lors de l'analyse du miel; hélas ! je fais mon « mea culpa »,

si une fois j'ai vu ces chiffres qui rehaussent une conférence et lui donnent un éclat bien savant, je les ai oubliés pour ne retenir que ce fait que le miel est au corps humain ce que le charbon est au fourneau. Les hydrocarbures, les annylacés sont transformés par le tube digestif, glandes salivaires, pancréas, foie, en glycogène qui s'accumule surtout dans les muscles et dans le foie ; ce glycogène, qui sous l'influence des acides et de ferments se transforme en sucre, est la source primordiale de la force musculaire, et cela aussi bien pour les muscles soumis à la volonté que pour les muscles indépendants de notre volonté tels que le cœur, l'utérus, la musculature intestinale et les fibres lisses des vaisseaux. L'acide phosphorique contenu dans le miel semble jouer un rôle également par rapport au système nerveux et favoriser le travail intellectuel.

A ce sujet, un entrefilet a paru dans la *Blaie* N° 7 de 1937, page 472, dans lequel le Dr Koch estime le miel comme étant d'importance capitale pour le muscle cardiaque et Mlle le Dr Emrich, de Zurich, dit qu'un séjour de repos accompagné d'une cure de miel déploie beaucoup plus longtemps ses effets bienfaisants qu'une simple cure à la campagne.

Mais tout cela ne rentre que dans les conditions normales de la physiologie et le miel joue encore un autre rôle, celui de médicament et nous sommes là dans le domaine de la thérapeutique par les « simples », la bonne vieille thérapeutique de nos prédécesseurs, de nos grand'mères, de ces vieux docteurs qui ne coupaient pas un cheveu en quatre, mais savaient observer et quelquefois guérir sans recourir à des émanations de radioactivité au 100/milliardième de quart de milligramme.

Evidemment, il est utile de savoir que le miel contient des vitamines (on en connaît déjà une dizaine et on en trouvera encore d'autres pour amuser le public, car il faut profiter de la vogue d'un médicament tant que la bêtise et l'ignorance pseudosavante du public y trouve son contentement), mais il serait encore plus intelligent de tenir le raisonnement énoncé dans les Ecritures : « Mange du miel, mon enfant, car il est bon » et de donner de bonnes tartines miellées aux enfants.

Suivant les plantes visitées par les abeilles, le miel peut exercer une influence sur le corps qui correspond à l'action de ces plantes et peut être salutaire, d'autres fois néfaste. C'est ainsi que l'action laxative du miel est connue. En Abyssinie un ordre royal avait ordonné la plantation en grand de « Kaussos », arbre dont les feuilles et les fleurs sont utilisées contre le taenia. Comme les Abyssins hébergent fréquemment ce ver, le miel butiné sur le Kausso leur servait de remède, car ce Kausso est un taenifuge employé couramment en Europe.

(A suivre.)

### Durée de la vie des abeilles

Il nous souvient d'avoir connu, vers 1870, un apiculteur croyant fermement que ses ruches étaient peuplées pendant des années des mêmes habitants. Il épinglait sur les paniers des étiquettes portant la date de la mise en ruche de l'essaim, 12 mai 1862, par exemple, et pensait que c'étaient les mêmes ouvrières qui existaient encore 10 ou 12 ans plus tard. Quand il trouvait qu'elles étaient assez vieilles, il les étouffait tout simplement.

Mais déjà avant cet apiculteur naïf, des chercheurs s'étaient posé la question et avaient donné au problème des réponses diverses. Dzierzon écrivait : « J'estime que les abeilles nées en automne vivent neuf mois, celles nées au printemps, cinq mois, soit sept mois en moyenne. » Mais il écrivait ailleurs : « J'avais fait plusieurs essaims artificiels au moyen d'abeilles allemandes pures avec des reines italiennes ; au bout de six semaines, il restait à peine une abeille noire sur vingt, bien que, pendant trois semaines, le couvain de race allemande eût continué à éclore. »

D'autres chercheurs se sont occupés plus récemment de la question. D'après Zander, les ouvrières vivraient six semaines en été ; d'après Büttel-Reepen, cinq semaines en été, neuf mois en hiver. Keller a observé une abeille marquée ayant vécu près de trois mois ; Rösch a examiné de nombreuses abeilles marquées et a fixé à 55 jours au maximum la vie d'une ouvrière, soit à peine huit semaines.

Estimant que la question est d'une importance capitale, le prof. L. Armbruster chargea un de ses élèves, K. H. Nickel, de procéder à des recherches scientifiques devant, si possible, fixer définitivement l'opinion des apiculteurs. Malheureusement, Nickel, qui était aviateur, mourut accidentellement le 24 juin 1937, avant d'avoir terminé ses investigations. Son maître et ami, Armbruster, s'aidant des notes du disparu et les complétant où c'était nécessaire, a publié, dans les Nos 7 et 8 des *Archiv für Bienenkunde*, 1937, les faits observés par Nickel<sup>1</sup>. Sans entrer dans le détail des expériences nombreuses et difficiles entreprises par l'observateur allemand, nous pensons devoir les résumer brièvement et en tirer quelques conclusions qui seront peut-être utiles aux lecteurs du *Bulletin*.

La première impression qui se dégage du travail de Nickel, c'est que la vie des ouvrières est très courte, sauf de rares exceptions. Les abeilles nées au printemps et au cours de l'été, épu-

<sup>1</sup> K. H. Nickel, Von Lebenslauf der Arbeitsbienen. *Archiv für Bienenkunde*, 1937, Hefte 7 und 8. Verlag des Archiv für Bienenkunde Berlin Zehlendorf, Schreiberstrasse 26.

sées par un labeur incessant, décimées par les accidents innombrables qui les guettent pendant leurs sorties, ne vivent pas plus de 48 jours ; ce chiffre est un maximum et non une moyenne. En réalité, la moitié d'un certain nombre d'abeilles marquées à leur naissance ont disparu au bout de 24 jours. Des abeilles nées en juillet et très actives n'ont vécu que 36 jours au maximum.

Il en va autrement pour les abeilles nées en automne qui, ne travaillant pas et sortant peu, peuvent vivre, quelques-unes d'entre elles tout au moins, jusqu'au printemps suivant. Cependant, toutes les abeilles nées en automne ont complètement disparu à fin avril ou aux premiers jours de mai. La durée de la vie de celles nées à la fin de l'automne est de 60 à 76 jours. *Toutes celles qui sont nées en août meurent avant l'hiver.*

Un fait remarquable mérite une mention spéciale : les abeilles nées au milieu d'octobre vivent moins longtemps que celles éclosant à la fin du mois ou en novembre. Dix jours de retard à l'approche de l'hiver peuvent augmenter de 90 jours la durée de la vie, un retard de 20 jours peut la prolonger de 180 jours. Cela s'explique facilement : les ouvrières nées très tard ne sont jamais sorties lorsqu'arrive le froid et elles n'ont jamais travaillé.

Si cette constatation est exacte, il serait non seulement inutile, mais nuisible de stimuler trop tôt la ponte de la reine. En le faisant, on fatigue la mère sans raison, puisque les ouvrières obtenues mourront avant l'hiver, après avoir consommé une certaine quantité de provisions sans profit pour l'apiculteur. De plus, la reine, épuisée, cessera sa ponte au moment précis où elle serait nécessaire. L'idéal serait donc de maintenir à la fin de l'été une ponte raisonnable, plutôt faible, et de stimuler la colonie plus tard, fin septembre par exemple, si c'est possible.

Il n'est pas de règle sans exception. Certaines ouvrières sont de vrais Mathusalem dans le monde des abeilles. Ainsi, l'une d'elles, née et marquée le 16 août 1934, vivait encore le 8 mai 1935 ; elle avait donc à ce moment-là 285 jours ou 9  $\frac{1}{2}$  mois. Trois autres vécurent 281 jours. Comme nous venons de le dire, ce sont là des exceptions qui ne changent en rien la règle générale.

Au surplus, toutes les abeilles ne meurent pas de vieillesse ; beaucoup sont emportées prématurément par suite d'accidents, qu'elles soient mangées par les insectivores, écrasées par l'homme ou des animaux, ou tuées par le froid lors d'une sortie intempestive. Elles sont aussi, comme nous, souvent emportées par une maladie dont la nosérose paraît être celle qui cause la mortalité la plus forte. Son influence sur la proportion des décès pendant l'hiver occupe une partie importante du travail de Nickel et Armbruster. Nous y reviendrons peut-être à l'occasion. Pour aujourd'hui, nous sommes pressé de conclure : la vie des ouvrières est fort courte.

*J. Magnenat.*

## Miels contenant de la vitamine C

Sous ce titre, le prof. C. Guébel, à Berlin, a fait paraître une communication dans le fascicule 5 de la *Zeitschrift für Untersuchung der Lebensmittel* (vol. LXXV, p. 417, 1938) et dans cette communication il annonce la découverte, dans certains miels, d'une substance dont l'action est analogue à celle de la vitamine C.

Elle fut en premier trouvée dans un miel récolté sur de la menthe (probablement la *Mentha aquatica*) du « Spreewald » et se distinguait chimiquement par un fort pouvoir diastatique. D'après les recherches de Guébel, ce miel contenait de l'acide ascorbique ou une combinaison très proche ayant l'effet de la vitamine C, confirmé par un essai sur l'animal. Des cobayes qui recevaient journellement 1 gramme de ce miel, purent être préservés du scorbut. Ce miel de menthe contenait donc une substance ayant l'action de la vitamine C (vitamine antiscorbutique). Guébel y ajouta l'examen d'autres miels se distinguant par un fort pouvoir diastatique et il constata qu'à côté de deux autres miels de papillonacées (thym et sauge), celui de sapin, de mélèze, de blé noir et de bruyère contenait également cette substance antiscorbutique quoiqu'à un degré moindre que le miel de menthe.

Pour le moment, le miel d'ombellifères et de châtaignier, qui ont également une forte action diastatique, n'a pas encore pu être examiné.

Les recherches de Guébel ouvrent un nouveau domaine important dans l'étude et l'utilisation du miel. Contrairement à ce que l'on admettait que le miel ne contenait aucune vitamine, Guébel a pu prouver la présence de vitamine C dans certaines espèces de miel. Il est intéressant de constater que ce sont les miels considérés comme inférieurs dans certains pays, tels que le miel de bruyère, de blé noir, de mélèze et de sapin, qui contiennent de la vitamine C.

Ces miels gagnent donc en importance dans la physiologie de la nutrition, alors que les miels très appréciés et clairs provenant des fleurs ne semblent pas contenir de vitamine C, ce qui les rendrait inférieurs au point de vue nutrition.

Traduction d'un article de Mlle le Dr Maurizio, du Liebfeld.

Le traducteur : *Dr E. R.*

## Echos de partout

*La récolte du printemps a été nulle presque partout.*

Ce n'est pas en Suisse romande seulement que la récolte de ce printemps a manqué presque totalement. Les colonies étaient fortes, mais les conditions climatériques si défavorables que les abeilles

les ont risqué mourir de faim. C'est ainsi que la *Blaue* de juin recommande instamment à ses lecteurs d'enlever les hausses si elles ont été mises et de les remplacer par des nourrisseurs abondamment pourvus. En Angleterre, en Ecosse, en Hongrie, ailleurs encore, la récolte a également été nulle.

Il résulte de cette misère générale, faisant suite à deux années déficitaires, que les stocks de miel sont épuisés et que, même si l'été est un peu plus favorable, le miel subira très probablement une hausse. Les prix de détail ont déjà augmenté sur tous les marchés suisses.

#### *Du sucre sans impôt pour les abeilles.*

Ce n'est pas en Suisse, mais en Tchécoslovaquie que cela se passe. Bien que les finances de ce pays soient mises à une rude épreuve par ces temps d'Anschluss, le gouvernement de Prague n'en a pas moins consenti à exonérer d'impôts le miel destiné au nourrissement des abeilles, cela à raison de 10 kilos par colonie.

La plupart des états prennent des mesures pour encourager l'apiculture et pour venir en aide aux apiculteurs, qui en ont certainement besoin.

#### *Un nouveau Salomon.*

La *Blaue* raconte que les ruches d'un apiculteur des environs de Pilsen ayant été volées pendant la nuit, le juge du village demanda au lésé de lui amener tous ses voisins. Lorsqu'ils furent réunis, il apostropha rudement le plaignant et lui dit : « Pourquoi m'amenez-vous la moitié du village ? Etes-vous donc aveugle, et ne voyez-vous pas que votre voleur a encore des abeilles sur son chapeau ? » Un des paysans porta involontairement la main à sa coiffure, puis avoua être l'auteur du méfait et fut condamné à l'amende.

#### *Encore les dimensions des cellules.*

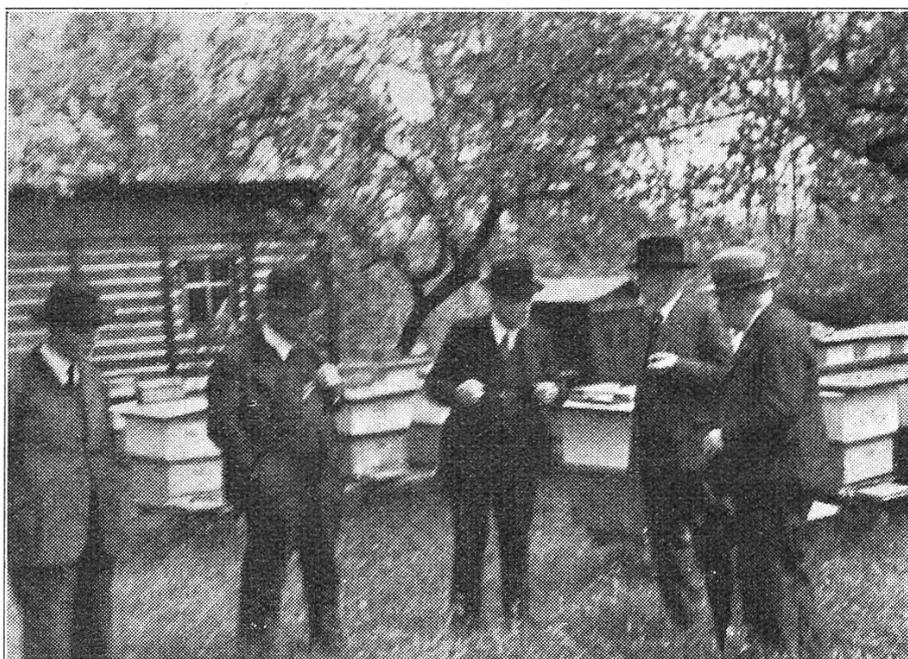
On se souvient peut-être que nos collègues de la Suisse allemande ont décidé l'année dernière de procéder à une enquête sérieuse au sujet des grandes cellules. M. H. Angst, chef des stations d'observation, fut chargé de recueillir les renseignements et d'en tirer la conclusion. La saison défavorable n'a pas permis d'élucider la question à fond, M. Angst a pu cependant établir deux faits importants.

Des mesures nombreuses effectuées par M. Jüstrich sur des rayons construits naturellement par les abeilles, il ressort que le nombre de cellules est de 834 par  $\text{dm}^2$ , sauf de légères variations en plus ou en moins. C'est le nombre adopté par les abeilles au

cours des siècles et il peut être considéré comme étant la normale. Il a, de plus, été constaté que le passage brusque à 700 ou 640 ne réussit pas.

D'autre part, la section de Zurich a procédé à de nombreuses observations desquelles il résulte que les abeilles acceptent avec empressement les cellules à 750 ; elles construisent de beaux rayons que la reine garnit de couvain. Mais, lorsque la saison de la forte ponte est passée, la reine préfère les rayons à petites cellules. A la révision d'automne, les 750 ne contiennent que peu de couvain ou n'en contiennent pas du tout.

Quant à la grande question, celle de savoir si les colonies élevées en grandes cellules produisent davantage, autant ou moins que les autres, elle reste à résoudre ; M. Angst espère pouvoir se faire une opinion cette année encore. On peut lui faire confiance : il ne tirera pas ses conclusions à la légère. *J. Magnenat.*



Au rucher Schumacher,  
de gauche à droite : MM. Vuadens, Thiébaud, Schumacher, Farron, Heyraud.  
Phot. prise par M. Mayor.

### **Au rucher de M. Schumacher**

Le mardi 17 mai dernier, le Comité central devait se réunir à Cossonay, belle occasion de faire un petit détour pour jeter un coup d'œil au rucher de M. Schumacher. Installé dans un site idyllique, loin des routes bruyantes, et caché aux regards indiscrets par les vastes frondaisons d'arbres fruitiers pleins de promesses, ce beau rucher, comprenant 42 colonies, toutes prospères

et populeuses, pleines d'ardeur malgré un temps maussade et une température par trop fraîche, se présente à nous, dès que l'œil l'a découvert, bien abrité dans son cadre de verdure, comme un asile de paix, retraite d'un sage. Il est réconfortant de songer là que le monde n'est pas seulement un éternel champ de bataille, qu'on peut y voir autre chose qu'un déploiement de ruse et de méchanceté, et qu'il serait possible encore d'y goûter la douceur de vivre. Passer là quelques jours, quelques semaines, séparé du monde, sans un journal, sans appareil de radio, avec les êtres qui vous sont le plus chers au monde, quel repos ! On s'explique que M. Schumacher, surchargé pourtant d'occupations et de tracas, s'y retrempe assez pour garder cette vigueur et cette sérénité qui nous étonnent.

Il s'agissait un peu, bien que personne ne l'exprimât, de voir si, occupé comme il l'est, M. Schumacher peut vraiment, loin de chez lui, appliquer dans un grand rucher ce qu'il enseigne si bien. Pensée très bienveillante, du reste ; mais le démon a si vite fait de vous souffler à l'oreille des choses méchantes, comme celles-ci : « Prends-les pour toi, tes conseils aux débutants. — Médecin, guéris-toi toi-même. » Il n'a pas osé.

Oui, c'est un beau rucher que celui des « Eterpis ». Tandis que M. Thiébaud s'apitoie sur le sort de nombreuses abeilles trop affairées qui culbutent étourdiment sur les plateaux et restent couchées sur le dos, implorant le ciel, les ailes collées par la pluie, nous passons en revue la bourdonnante lignée des colonies, visitons quelques hausses, garnies déjà en bonne partie de miel, bien que les prés, tandis que l'auto de M. Mayor nous faisait franchir en vitesse la campagne vaudoise, nous aient paru encore bien secs et bien désolés. Sont-ce les arbres fruitiers, les buissons, les esparcettes qui fleurissent non loin de là qui livrent ces trésors ? Les abeilles, qui seules pourraient nous le dire, ne nous le disent pas. Il y a du miel, suffit.

Les reines de M. Schumacher ont pondu dans les hausses. Est-ce un mal ? Cela dénote en tout cas une belle fécondité, et c'est là sans doute le secret de ces populations superbes. Et d'ailleurs, une reine n'a pas à se gêner dans le rucher de M. Schumacher : les mésanges y pondent bien, dans ses hausses.

C'est justement ce que nous allons voir. D'un petit air mystérieux, il nous conduit à une certaine ruche, chef de file d'une rangée, en soulève le chapiteau, et nous voyons là, sur une hausse que les abeilles sont en train de remplir, bien à l'abri, au chaud... Mais quoi donc ? Un nid de mésanges ? — Facile à deviner : je viens de vous le dire.

Exclamation générale : Que c'est donc joli ! Il y a là dix petits, tous vigoureux, pressés les uns contre les autres, et qui nous regardent de leurs yeux tout ronds. Qu'on vienne les déranger

pour autre chose que pour leur servir une chenille ou un quartier d'abeille, ça ne leur entre pas dans la cervelle. Les veinards ! ils sentent sous eux la bonne chaleur d'une ruche populeuse et active, d'où monte une douce et berçante musique ; au-dessus, ils ont un toit qui défie les averses, et toujours, autour d'eux, des parents affairés qui là précisément, tout près, perchés sur un buisson, attendent, une bestiole au bec, que ces grosses bêtes trop



Un nid de mésanges sur une hausse.

curieuses les laissent approcher ; car le mâle, époux fidèle et bon père de famille, comprend ses devoirs et seconde avec un beau zèle sa compagne. En a-t-il fallu déjà des allées et venues pour faire grossir toute cette marmaille, qui occupe à l'heure qu'il est, en formation serrée, un espace qu'on couvrirait à peine des deux mains !

La mésange charbonnière, car c'est d'elle qu'il s'agit, méprise tout luxe inutile ; elle ne fait pas de l'art pour l'art. Son nid, qu'on dirait copié sur celui du moineau, est un assemblage assez disgracieux qui ferait piètre figure à côté de la coupe élégante du chardonneret. Mais ne lui demandons pas trop : quand on doit élever dix enfants à la fois, on ne peut songer à tant bichonner son ouvrage. Le nid sera confortable ; ça suffit.

M. Schumacher a vu les débuts de l'établissement. Il a entendu sans doute, aux environs de Pâques, mais peut-être n'y a-t-il pas pris garde, les premières déclarations d'amour. Il en a tant vu,

dans sa carrière pastorale, de ces idylles naissantes qui ont fini dans les ternes banalités de la vie. Alors, à quoi bon ?

Mais voilà que, trouvant sous le rebord d'un chapiteau un interstice répondant à son tour de poitrine, dame charbonnière s'est aventurée, a fait irruption dans les combles de la ruche, et y est revenue, un brin de mousse au bec. L'époux, aussitôt informé, s'est mis aussi à l'ouvrage. Alors M. Schumacher a compris. Il sait bien que ces friponnes de mésanges, qui font ripaille des abeilles mortes, ne dédaignent pas les vivantes, et qu'elles prélèvent tribut sur ses belles colonies. La belle affaire ! il paierait plus cher encore le plaisir qui l'attend.

La bâtisse avance rapidement ; bientôt la voilà achevée. Un œuf y est pondu, un second le lendemain, puis d'autres, et d'autres encore ; ils sont dix enfin. « Ça peut aller, a dit probablement le papa ; n'exagère pas. » Madame est donc restée plaquée définitivement sur ses œufs, et tandis que l'auto de M. Schumacher dévorait les 18 kilomètres qui séparent St-Sulpice de son rucher, ce n'est pas tant à ses hausses déjà occupées qu'il songeait, c'est à la patiente couveuse qu'il allait revoir, avec mille précautions, c'est à l'éclosion prochaine, autrement passionnante que celles qui se multipliaient dans ses ruchées.

Il l'a vue, cette éclosion, il a suivi les progrès de la famille, et bientôt, dans les arbres du verger, il assistera aux premières leçons de vol : ébats désordonnés, pépiements sans fin, vives admonestations des parents... ; il ne pensera guère à nous en de pareils moments.

Cette nichée de mésanges lui dévorera sans doute de nombreuses abeilles ; mais il faut que les mésanges vivent, et, s'il y a dans ce monde une justice, il aura du miel quand même.

*E. Farron.*

### **Quelques nouveautés**

Nous attirons votre attention sur le « nouveau couteau à désoperculer » dont le dessin paraît dans ce numéro. Nous ne connaissons pas cet instrument et ne pouvons, par conséquent, rien vous en dire.

Un apiculteur italien, M. *Erminio Lepori*, nous a envoyé une brochure contenant la description d'un nouvel extracteur à principe nouveau. La cuve est montée sur un trépied qui seul reste fixe, la cuve elle-même tourne, comme la cage intérieure. L'inventeur y voit divers avantages qu'en théorie nous admettons. L'arôme du miel ne s'en va pas, chassé par l'air, comme dans les extracteurs en usage général (chacun a remarqué la violente ventilation d'un extracteur ouvert). Cette machine utiliserait plus complètement l'impulsion donnée (pas de résistance de l'air qui est énorme, comme chacun le sait par expérience), etc., etc. Nous

attendrons de connaître cette invention de plus près pour en parler plus longuement.

Nous avons reçu de M. *Hæni*, Gähwil (St-Gall), un tableau fort intéressant, celui du poids des abeilles, suivant la grandeur des cellules qui leur ont donné naissance. Nous ne sommes pas autorisé à le publier dans le *Bulletin*, mais chacun peut se le procurer chez l'auteur ci-dessus au prix de 30 ct. l'exemplaire isolé (rabais par 20 ou 100 exemplaires), plus les frais de port et remboursement. Nous recommandons ce tableau à tous ceux qui s'intéressent aux grandes cellules et même à ceux qui ne voient la chose que d'un intérêt mitigé, car il contient aussi les poids des abeilles nées en cellules normales.

Dans le domaine du miel, nous répétons ce que nous avons dit à l'assemblée des délégués. Le numéro de janvier du *Bienenwatter*, de Vienne, donnait le moyen de conserver liquide le miel récolté et d'empêcher sa cristallisation. Cela peut présenter un grand intérêt pour nombre d'apiculteurs dont la clientèle préfère le miel liquide ou se méfie (nous connaissons de ces cas) du miel cristallisé. Il ne s'agit pas là, vous pensez bien, d'un secret ou d'une drogue susceptible d'être condamnée par les autorités chargées de surveiller les denrées alimentaires. Le produit n'est pas nouveau, il existe dans toutes les drogueries et est utilisé à d'autres fins encore.

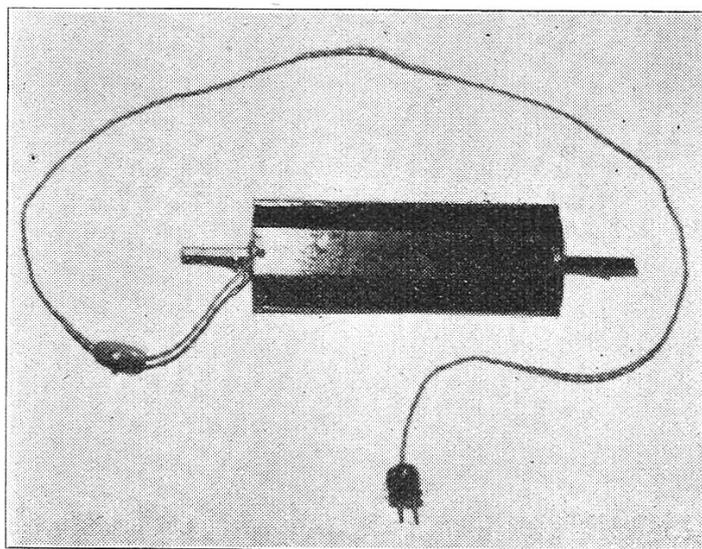
Chacun sait que les colloïdes, d'origine végétale, minérale ou animale, ont la propriété de maintenir dans un certain état liquide des produits qui sans eux se solidifient (nous n'entrons pas dans les détails). On a trouvé dans l'agar, une plante marine, le végétal qui peut fournir le moyen simple, pratique, d'empêcher la cristallisation. On savait sans doute, par la chaleur, redonner la liquidité au miel, mais cette manipulation est délicate et nécessite un travail compliqué avec le danger de faire perdre au miel son arôme et son goût.

Des essais minutieux ont été faits par le professeur Schiller, de Vienne. Ils ont montré qu'avec la dose minime de 1/50 de gramme d'agar, dissous dans 5 grammes d'eau, on pouvait empêcher la cristallisation d'un kilo de miel pendant plusieurs mois. Ce sont là des essais de laboratoire. Malgré nos recherches, nous n'avons pas pu savoir si ce moyen avait passé dans la pratique. Nous aurions aimé pouvoir donner « la recette » sûre déjà pour cette année, mais cela ne nous est pas possible. Nous suivrons la chose de près, en nous mettant en relation aussi avec le contrôle des denrées alimentaires afin de n'exposer personne à des désagréments. Mais cela ne se fait pas en un jour... Si d'autres apiculteurs sont plus au courant que nous de cette question, nous les prions instamment de nous passer leur science et leur expérience.

*Schumacher.*

### Un nouvel instrument apicole

Le matériel, riche en modèles de tout genre, utilisé par l'apiculteur s'enrichit presque chaque année de machines et instruments nouveaux créés par l'ingéniosité des praticiens. M. Tena, de Neuchâtel, a présenté à l'assemblée de la Fédération neuchâ-



Couteau à désoperculer de M. Tena, Neuchâtel.

teloise un couteau à désoperculer qui rendra de réels services s'il répond aux espoirs de son inventeur. Long de 33 cm., chauffé par le courant électrique, cet instrument est fixé solidement par ses extrémités à deux listes de bois, elles-mêmes vissées à une table ou tout autre support. Le couteau est immobile et c'est le rayon à désoperculer qui est présenté à la lame. Le travail est exécuté, paraît-il, très rapidement, facilement et sans perte de miel. Le temps exécrable de dimanche n'a pas permis d'expérimenter le nouvel instrument, mais l'occasion se présentera bientôt de l'employer et de juger de sa valeur. G. B.

### Loque des abeilles (loque européenne)

<i>Canton</i>	<i>District</i>	<i>Commune</i>	<i>Abeilles</i>		
			ruchers	colonies	malades
Vaud	Rolle	Gilly	1	19	6
	Morges	Yens	1	3	3
	Orbe	Les Clées	1	20	7
Fribourg	Lac	Cordast	1	20	3
Total général			4	62	19

### Loque des abeilles (loque américaine)

Canton	District	Commune	Abeilles		
			ruchers	colonies	malades
Vaud	Aigle	Aigle	3	26	9
	Payerne	Treytorrens	1	2	2
Fribourg	La Glâne	La Chapelle	1	7	4
	Lac	Villarepos	1	18	2
Total général			6	53	17

### Mercuriale hebdomadaire du miel indigène

#### Prix moyens suisses

(Communiqués par le Service du Contrôle des prix  
du Département fédéral de l'économie publique.)

Mois de Mai 1938

Genève	5.—	Aarau	—.—
Nyon	—.—	Lenzbourg	4.70
Lausanne	—.—	Brougg	—.—
Vevey	4.65	Baden	4.50
Montreux	4.75	Lucerne	4.80
Aigle	—.—	Zoug	4.65
Yverdon	4.50	Zurich	—.—
Payerne	4.80	Dietikon	—.—
Chaux-de-Fonds	4.50	Winterthour	4.22
Le Locle	—.—	Schaffhouse	4.50
Berne	5.10	Frauenfeld	4.50
Thoune	—.—	St-Gall	4.50
Langnau	4.50	Hérisau	—.—
Berthoud	4.80	Appenzell	—.—
Bienne	—.—	Buchs	—.—
Granges	—.—	Altstätten	—.—
Porrentruy	—.—	Coire	4.75
Soleure	—.—	Bellinzone	—.—
Langenthal	4.70	Locarno	—.—
Bâle	5.20	Lugano	5.—
Rheinfelden	—.—		
Olten	5.—		
Zofingue	—.—	Prix moyen suisse	4.71

### Pesées de ruches et prix du miel

Les pesées de mai ne sont pas réjouissantes. Tavannes annonce une augmentation nette de 3 kg. 200 et ajoute : « L'année est de nouveau misérable et il faut bien aimer les abeilles pour persévérer. » Chavornay : « A partir du 23 mai, j'ai nourri afin d'éviter un désastre et ce n'est pas encore cette année que nous allons

mettre de gros billets de côté. » Boncourt, diminution nette 1 kg. 700, St-Luc, diminution 10 kg. 200, et les renseignements se complètent les uns les autres, toujours sur le même canevas. Coffrane annonce cependant une augmentation de 5 kg. 650 et Carouge (Vaud) 13 kg. 500. Les foins commencent et la première récolte de miel jaune peut être considérée comme terminée, du moins en plaine.

Des renseignements qu'a bien voulu nous donner le Comité de la Suisse alémanique, il résulte que la récolte du miel est aussi déficitaire et que les contrées où l'espoir d'une seconde récolte du miel de sapin n'existe pas, peuvent maintenant commencer l'hivernage. Etant donné cette maigre récolte dans la plus grande partie de la Suisse, la hausse du prix du sucre, la dévaluation, le fait que depuis trois ans l'apiculture ne s'est pas montrée rentable, que tous les stocks de miel sont épuisés depuis longtemps et que la demande est très forte, nos collègues nous proposent les prix de Fr. 3.50 en gros, Fr. 4.50 le kg., prix de détail, pour le miel de fleurs. Si la seconde récolte donne dans les régions favorisées par les miellées de sapin, ainsi qu'il y en a grosse apparence puisque certains apiculteurs constatent, ces derniers jours, de jolies augmentations de la bascule, ces prix pourront être réadaptés.

Se déclarant d'accord avec nos collègues de la Suisse alémanique, le Comité de la Romande a fixé, pour la première récolte de miel de fleurs, le prix minimum de Fr. 4.50 le kg. de miel contrôlé au détail.

Il espère que ce prix sera tenu par tous les heureux apiculteurs qui ont du miel à vendre et se recommande pour que, dès la récolte terminée, tout le miel ne soit pas mis sur le marché ensemble, ce qui, nécessairement, fait fléchir les prix. Si quelques-uns d'entre vous sont favorisés, pensez à vos collègues qui ont beaucoup moins de chance et qui seraient heureux, après une si longue attente, de rentrer un peu dans leurs frais.

Par solidarité, tenez le prix de Fr. 4.50 au détail pour le miel de fleurs contrôlé.

Corcelles, le 22 juin 1938.

*Charles Thiébaud.*

### **Concours de ruchers**

*organisé par la Société romande d'apiculture, en 1937.*

*(Suite)*

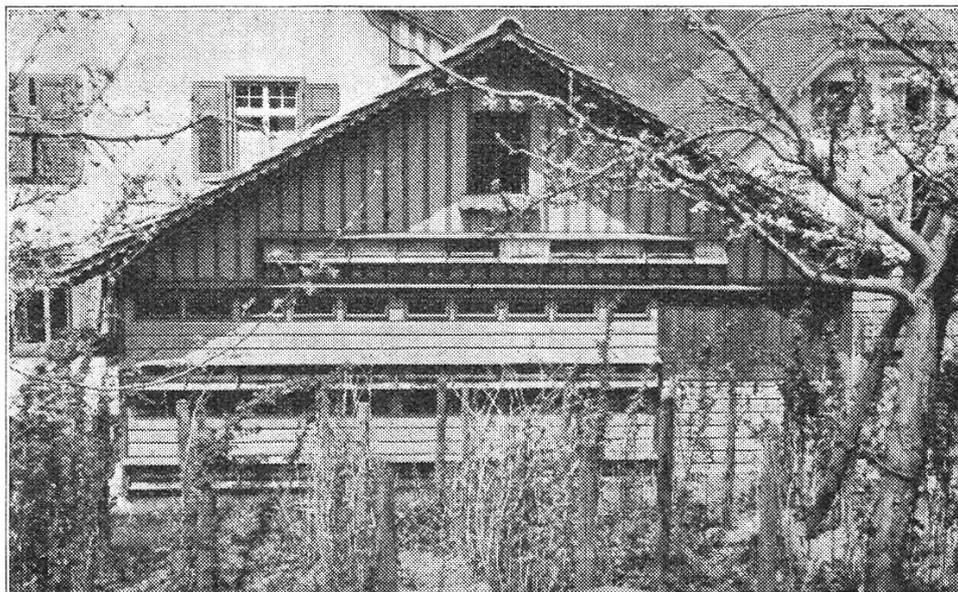
2<sup>me</sup> CATÉGORIE

18. *Rucher de M. WINKLER Ernest, à Moutier.*

Ce spacieux pavillon de 20 DB. est adossé à la maison, au bas d'une forte pente ; l'accès est rendu difficile aux abeilles grâce à la déclivité du terrain et des arbres plantés droit devant le rucher lesquels mériteraient d'être élagués.

Quelques porte-rayons trop courts et bâtisses défectueuses à éliminer. Quelques belles hausses rarement constatées cette année. Superbe matériel dont une partie est mû à l'électricité, logé dans un vaste et confortable laboratoire bien éclairé et faisant suite au rucher. Ruche sur balance. Superbe nucléée de l'année avec reines marquées. Abreuvoirs originaux. Excellentes annotations et comptabilité. Il est accordé :

Notes : 5, 6, 5, 9, 5, 8, 9, 4, 10, 6, 5, 7, 9, 5. Total : 93.  
Médaille d'or et Fr. 10.—.



Rucher Winkler Ernest, Moutier.

19. *Rucher de M. DRECHSEL Robert, à Villeret.*

Depuis très longtemps, M. Drechsel s'intéresse à l'apiculture et à ses collègues apiculteurs. Le rucher de 21 DB. qu'il présente au Jury a été acheté en 1932. L'espace entre le dessous des cadres et les planchettes de fermeture n'est pas toujours respecté. Le couvain pourrait être plus développé et plus compact. Bon nombre de bâtisses défectueuses sont prêtes à être éliminées. Bel élevage en fonction sur blocs, et reines marquées. Excellentes annotations sur ardoises fixées sur l'arrière des ruches et comptabilité très bien tenue. Grand observateur, il a présenté en particulier à sa section un historique sur la chaleur intérieure de la ruche en toutes saisons et expérimente volontiers les nouveautés. Très prolixe en explications lors de la visite, il en oublie parfois les mesures de prudence à prendre vis-à-vis d'une ruche ouverte.

Le Jury décerne

Points : 6, 6, 5, 9, 5, 8, 8, 4, 9, 6, 5, 7, 10, 5. Total : 93.  
Médaille d'or et Fr. 10.—.

20. *Rucher de M. JEANMARIE Georges, à Orvin.*

C'est un beau rucher de 14 Burki, bien construit par l'apiculteur, menuisier de son état. Superbe élevage de reines en pépinières et en ruches de fécondation, régulièrement marquées. Très peu de provisions et colonies à secourir. Maturateur bien petit pour une telle exploitation. Annotations sommaires dans agenda apicole avec état civil des reines. Il est regrettable qu'aucune comptabilité proprement dite du rucher ne soit tenue ; elle se résume en un inventaire lors de la construction du pavillon.

Points obtenus :

6, 6, 6, 9, 5, 9, 9, 3, 10, 5, 4, 3, 9, 5. Total : 89.

Médaille d'argent et Fr. 6.—.

21. *Rucher de M. MOREL Edgar, à Crémines.*

Jeune et enthousiaste est cet apiculteur dont l'apier se compose de 9 DB. en plein air et 8 Burki logées dans un superbe pavillon à paroi simple, le tout bien orienté dans superbe verger. Une partie du matériel a été fabriqué par l'apiculteur lui-même qui n'a pas toujours respecté les mesures type. Population et couvain pourraient être plus développés et les provisions moins à court. Outillage surcomplet et matériel dont une partie n'a pas encore été utilisé. Excellentes annotations et comptabilité depuis 1933, début de l'exploitation. Beaux nucléés dans ruche d'élevage spéciale. La démonstration du marquage d'une reine se fait avec énervement provoqué probablement par la présence du Jury et des explications données par M. Morel, en travaillant.

Il est attribué les points suivants :

6, 5, 4, 8, 5, 9, 8, 3, 10, 6, 5, 6, 8, 5. Total : 88.

Médaille d'argent et Fr. 6.—.

22. *Rucher de M. BOILLAT Louis, à Tramelan-Dessus.*

Beau rucher de 11 DB. sur de solides tréteaux, très bien situé à l'entrée du pâturage et à l'abri de la forêt. Les mesures auraient dû être mieux respectées, en particulier en ce qui concerne la longueur des porte-cadres des grands rayons. Populations superbes et par exception en cette saison, superbes hausses aux trois quarts pleines de beau et bon miel. Annotations qui pourraient être plus complètes, dans carnet particulier à chaque colonie. La comptabilité devrait être suivie d'un inventaire. Ce jeune apiculteur acquerra rapidement les connaissances qui lui font encore défaut,

acceptant avec plaisir les remarques bienveillantes du Jury. Elevage de reines en profitant des alvéoles lors de l'essaimage, majestés marquées une fois en ponte.

Points attribués à ce rucher :

6, 6, 4, 10, 5, 9, 9, 4, 9, 5, 4, 5, 8, 4. Total : 88.

Médaille d'argent et Fr. 6.—

(A suivre.)

### Anomalies du printemps 1938

Nous avons vécu un printemps bien extraordinaire sous bien des faces. Après les aurores boréales et les temps troublés que nous vivons, voici encore tout récemment des tremblements de terre en divers lieux. Sûrement que nos abeilles se ressentent de ces temps agités. De même que je n'ai jamais vu avril et mai avec une série de journées si froides, de même aussi je n'ai jamais vu nos bestioles ailées faire de l'extraordinaire comme ce fut le cas tout récemment. La plus faible de mes colonies, qui possédait pourtant une reine 1937, a manifesté le désir de déloger. Toute la maisonnée est sortie, semblable à un essaim, puis après avoir tournoyé pendant un quart d'heure devant le rucher, est rentrée dans sa ruche à grand bruit d'ailes. Le jour suivant, même sortie et même rentrée et je reste pensif en face de cet événement. Le séjournement dans la ruche pendant l'hiver d'une de ces jolies bêtes à longue queue et à poils brillants aurait-elle laissé une odeur peu agréable et engagé les abeilles à chercher asile ailleurs ? Les apiculteurs d'expérience m'ont toujours affirmé que les ouvrières n'abandonnent jamais du couvain et dans ce cas-ci, c'est le contraire qui s'est produit. J'avoue bien que ce couvain ne se trouvait que sur deux rayons, l'hivernage de la souris dans la ruche lui ayant été néfaste. Pour couper court à toute nouvelle sortie, je l'ai réunie à une colonie voisine.

Les collègues apiculteurs qui auraient vu semblables faits voudront bien les relater dans un prochain *Bulletin* et donner leur avis à ce sujet.

Au moment où j'écris ces lignes, le beau est revenu. Nos bestioles s'en donnent à cœur-joie à la recherche du précieux nectar. Espérons que la saison propre à la récolte sera bonne quoique bien raccourcie.

Merci, cher rédacteur, de ce que, malgré tout, vous avez à cœur, par vos bonnes lignes, de remonter le moral de vos lecteurs. Au cours du tragique printemps, plusieurs apiculteurs auraient bien voulu « jeter le manche après la cognée », mais je suis certain que les encouragements des derniers *Bulletins* les ont décidé à poursuivre encore leur activité. Espérons encore sur un été meilleur, tout n'est pas perdu. La persévérance n'a jamais été déçue.

J. Javet.

## NOUVELLES DES SECTIONS

### Fédération vaudoise d'apiculture

#### *Assemblée générale.*

Tous les participants à la belle fête de la Romande, en 1923, à Saint-Cergues, ont gardé le vivace souvenir des instants vécus dans les vertes clairières du Jura, encadrées de leurs grandes forêts de sapins. La Section de Nyon fête cette année le cinquantenaire de sa fondation. Organisatrice de la manifestation de 1938, elle a eu l'heureuse idée de convier à nouveau, dans les mêmes lieux, toute la communauté apicole. On ne peut que l'en féliciter.

Ainsi que l'annonçait le bref communiqué paru dans le numéro de juin, l'assemblée aura lieu le *dimanche 17 juillet prochain*, à Saint-Cergues et environs.

En voici le programme : 9 h. 40, départ, gare de Nyon, par train spécial.

10 h. 10, arrivée à la Chèvrerie. — Collation. — Visite des deux importants ruchers montagnards établis là chaque été par MM. Charbonnier et Simon, de Gingins. 12 h. 30, départ à pied pour Saint-Cergues. 13 h., banquet à l'Hôtel Auberson. *Menu* : 1. Hors-d'œuvre variés ; 2. Colin au vin blanc ; 3. Langue de bœuf fraîche, sauce câpres, pommes persillées et épinards au jus ; 4. Glace vanille ; 5. Café simple.

Après le banquet, courte séance administrative, puis visite de la station climatérique réputée de Saint-Cergues (altitude 1043 m.) et des ruchers de nos collègues Auberson Constant et Reymond François.

17 h. 20, départ de Saint-Cergues par train ordinaire. 18 h. 11 ou 18 h. 58, départs de Nyon pour Lausanne. 19 h. 06, départ pour Genève.

En utilisant les trains spéciaux, le billet pour Nyon peut être obtenu avec environ 40 % de réduction. Se renseigner aux guichets C. F. F.

#### *Prix.*

1) *Carte de fête complète*, donnant droit à : 1. Transport Nyon-Saint-Cergues et retour Nyon ; 2. Collation à la Chèvrerie ; 3. Banquet (service compris) : Fr. 8.50.

2) *Carte pour* : 1. Collation à la Chèvrerie ; 2. Banquet seul (service compris) : Fr. 6.—.

#### *Manifestations diverses.*

1. *Exposition* de matériel apicole divers, tel que : ruches pastorales fabriquées dans la région, maturateurs, pèse-ruches de M. Lucien Savoye, mécanicien-apiculteur, Penthalaz (Vaud), bascule automatique enregistreuse de M. John Bassin, Marchissy, etc., etc.

#### *2. Démonstrations.*

S'inscrire jusqu'au 12 juillet au plus tard auprès du président de la Section de Nyon, M. Marcel Soavi, Gingins, en envoyant le montant.

Le Comité d'organisation, on le comprend, ne peut prendre aucune responsabilité en faveur, ni assurer le repas des non-inscrits.

Si le temps est favorable, les participants en groupes disposant d'un moyen de transport automobile, auront la faculté, soit à l'aller, soit au retour, de visiter l'un ou l'autre des splendides et importants ruchers de cette très intéressante région apicole. Nous voulons citer seulement ceux de MM. Bassin John, Marchissy, Paréaz Julien, La Rippe, Soavi Marcel, Gingins, etc. Toutes dispositions seront prises pour assurer la conduite et la réception de ces groupes. Prière, toutefois, de prévenir à temps les intéressés.

Chacun sait que nos collègues de la région de Nyon ont conçu l'exercice de l'apiculture d'une manière originale et toute personnelle. Ils ont su s'organiser à leur façon, voir grand, créer un genre. La visite de leurs exploitations, établies dans des sites judicieusement choisis où l'utile et l'agréable, le plaisant et le beau, se marient très heureusement, constitue, à elle seule, une leçon fertile en enseignements divers. On ne la regrette jamais. On y revient toujours avec un plaisir chaque fois renouvelé. Jusqu'ici, aucun visiteur n'est reparti déçu.

Allons donc, collègues apiculteurs : tous au rendez-vous, le 17 juillet. Aucun ne regrettera son déplacement. On l'a dit et répété : c'est le moment que les cœurs se serrent les coudes !!! Puisque la fête de la Romande n'a pas lieu cette année, c'est l'occasion toute trouvée de se rencontrer quand même. L'invitation s'adresse non seulement aux collègues vaudois, mais aussi à tous ceux de la Romande, tout particulièrement aux Genevois, ces proches amis.

Pour les organisateurs : *Ed. Fankhauser.*

#### **Fédération neuchâteloise d'apiculture**

Chargée d'organiser la fête annuelle de la Fédération, la section des Montagnes Neuchâteloises avait tout mis en œuvre pour que cette réunion, fixée au 12 juin, à la Chaux-de-Fonds, laissât aux participants un bon souvenir. Elle avait prévu comme compagnons un radieux soleil et une belle journée

chaude, pleine des senteurs qu'offre notre belle nature en ce mois de juin. Sur la place du pique-nique, tout était au point pour que chacun puisse, à sa guise, étancher sa soif et manger à sa faim.

Adieu soleil, adieu pique-nique, adieu visites de ruchers, dans notre pays il pleut à torrents, il vente, il fait froid et la cohorte des 50 participants venus malgré tout des différentes parties du canton, se rend du hall de la gare au Musée d'histoire naturelle.

Très aimablement accueillis par M. le Dr Monard, membre de la section des Montagnes et conservateur du Musée, les apiculteurs ont l'occasion, sous son experte direction, de voir et d'apprendre en peu de temps une quantité de belles choses. C'est par l'examen du doryphore, ce dangereux ennemi de nos cultures de pommes de terre, que la visite débute. L'histoire de l'introduction en Europe des rats musqués, de même que celle du dernier loup tiré dans le canton en 1845, sont toutes deux très intéressantes.

Membre de deux expéditions scientifiques suisses dans l'Angola, il y a quelques années, M. le Dr Monard a groupé dans son Musée, et d'une façon très heureuse, la faune de ces pays africains. Il y aurait encore beaucoup à dire sur tout ce qui a été vu et que M. le Dr Monard a su rendre si captivant par ses anecdotes vivantes. Qu'il soit ici encore très sincèrement remercié pour les agréables moments passés au Musée d'histoire naturelle.

Puis, par une pluie diluvienne, l'on se rend au Restaurant du Stand où une modeste collation était prévue. Dans une courte séance administrative, il est tour à tour question de la nouvelle loi cantonale sur les maladies des abeilles qui paraît devoir donner satisfaction, des pertes hivernales dues au noséma (36 colonies indemnisées à raison de fr. 11.— la colonie) et du prix du miel qui, après divers avis exprimés, fut finalement fixé, sous réserve d'approbation du Comité de la Romande, à fr. 4.— le kg. au détail, avec faculté de baisser, en cas de forte récolte, à fr. 3.50. En fin de séance, il est donné connaissance de différents projets étudiés par le Comité cantonal qui désire maintenir la fête de la Romande. L'on sait en effet qu'à ce jour aucune section n'a manifesté le désir d'organiser cette fête en 1938. Cette rencontre des apiculteurs romands est toujours appréciée à sa juste valeur et il serait regrettable de ne pas maintenir cette tradition. Dans ce but, le Comité cantonal propose de convier très simplement les apiculteurs romands sur les rives du lac de Neuchâtel. La rencontre aurait lieu un dimanche et les frais seraient réduits au strict minimum, c'est du moins le désir de l'assemblée qui invite le Comité, tout en lui donnant quelques directives, à aller courageusement de l'avant.

Malgré l'inclémence du temps, notre réunion cantonale s'est déroulée dans une atmosphère de franche amitié. Il est appréciable de pouvoir s'entretenir avec des collègues de différentes régions du canton. Dans la vie actuelle si fiévreuse, ces moments sont reposants ; ils développent un esprit d'amitié et de bonne camaraderie que nous devons nous efforcer de maintenir. *G. M.*

\*

\* \*

Le Comité de la Fédération cantonale neuchâteloise et tous les participants de cette riche journée — riche quant aux enseignements reçus — se doivent de remercier sincèrement la très active section organisatrice des Montagnes neuchâteloises. Malgré le temps déplorable, il restera de cette journée un souvenir lumineux et un enrichissement de l'esprit.

Merci aux organisateurs et à M. le Dr Monard.

*L. H.*

### **Fédération des sociétés d'apiculture du Jura bernois**

#### *Assemblée générale.*

MM. les membres des sections de la Fédération des sociétés d'apiculture du Jura bernois sont invités à l'assemblée générale au Noirmont, le 31 juillet 1938, à 11 heures, au collège.

*Tractanda*: 1. Ouverture et souhaits de bienvenue ; 2. Procès-verbal ; 3. Rapport du président et du caissier. Approbation de la gestion ; 4. Causerie de M. Schümacher, membre du Comité central et rédacteur du *Bulletin* ; 5. Rapport et discussion sur la création d'une Caisse d'entraide contre le noséma ; 6. Dîner à l'Hôtel, vers 12 h.  $\frac{1}{2}$  ; 7. Visites de ruchers, promenade aux Rochers du Spiegelberg, collation.

Invitation cordiale. Prière de retourner à temps le bulletin d'inscription pour le dîner.

Apiculteurs du Jura, répondez nombreux à l'invitation de vos collègues du Haut-Plateau qui vous réservent un chaleureux accueil. Non seulement vous verrez et entendrez des choses intéressantes, mais vous aurez le plaisir de passer une journée agréable au milieu d'une nature merveilleuse, de vous promener et de vous reposer à l'ombre des grands sapins fleurant la résine. Des centaines d'automobilistes, des cantons voisins principalement, se donnent rendez-vous chaque dimanche d'été aux Franches-Montagnes. Comme eux, fuyez les chaleurs torrides de juillet et venez faire ample provision d'air pur et de santé. La promenade aux rochers des Sommètres et aux ruines du château du Spiegelberg, avec collation sur l'herbe fine des pâturages, vaut déjà à elle seule un déplacement.

Ceux qui préféreraient, groupes ou familles, un pique-nique au dîner de l'Hôtel, trouveront un emplacement idéal sans avoir à demander d'autorisation.

La saison des essaims sera passée, nos apiculteurs n'auront plus à surveiller leurs ruches, les bidons seront remplis d'un miel parfumé — c'est du moins ce que nous souhaitons à chacun — aussi notre appel s'adresse-t-il aux apiculteurs des contrées voisines qui seraient embarrassés pour le choix d'un but d'excursion ce jour-là.

*Le Comité d'organisation.*

### **Erguel-Prévôté**

Dimanche 15 mai, une trentaine d'apiculteurs se rendirent au petit village de Belprahon s/ Moutier. Le début de l'après-midi était très chaud. Le rucher de M. Stebler, instituteur, est visité le premier. Les colonies sont belles, le couvain est satisfaisant, mais la nourriture est des plus rare. Bon conseil lui a été donné de nourrir au plus vite. Puis viennent les colonies d'un non-sociétaire qui en possède deux. Populations très fortes. Les cadres propolisés sont très difficiles à sortir du corps de la ruche et nous avons constaté que ceux-ci n'avaient été sortis depuis longtemps. Il faut tout dire : ce jeune est débutant et mérite encore de recevoir plusieurs renseignements. Il entrera dans la section. Ensuite nous nous rendîmes au petit pavillon du papa A. Joray, homme d'âge où une douzaine de colonies sont logées dans des ruches suisses. Aucun reproche ne lui peut être fait dans son rucher, car à quatre-vingts ans, on ne peut plus tout demander.

Bientôt la pluie s'en mêla. Une dernière visite se fit au rucher des frères Weber où deux ou trois ruches ont été visitées. En général, la nourriture est faible, cela n'est pas étonnant avec un mois de mai glacé et très sec. Espérons que les mois suivants répareront tout cela.

Une petite collation a été offerte aux participants avec une discussion. Nous remercions sincèrement tous les apiculteurs de Belprahon pour la générosité qu'ils ont eue.

*Un participant.*

### **Société Ajoie Clos du Doubs**

*Réunion pratique du 15 mai, à Chevèvez.*

Rucher : M. Paumier.

Le cliché qui devait paraître en même temps que la bonne relation de M. Altermath, inspecteur cantonal, sur la réunion pratique du 15 mai, à Chevèvez, ne nous a pas été remis à temps voulu. La faute n'en incombe pas à notre dévoué collègue et ami, M. Paumier, qui fut absent pendant plusieurs

jours. C'est la raison pour laquelle nous l'offrons, aujourd'hui seulement, à nos lecteurs.

Les apiculteurs ajoulots qui désirent des photos sont priés de se faire inscrire auprès du président, où elles seront en dépôt jusqu'à nouvel avis. Format 6 × 9, un exemplaire, 15 ct ; agrandissement carte postale, 60 ct.



Section de l'Ajoie.

Elles ne seront pas envoyées contre remboursement : le port et les frais dépasseraient la valeur de deux copies !... Eventuellement, le président les délivrera à l'assemblée générale d'automne, s'il sait, d'avance, le contingent exact de copies qu'il doit faire exécuter. J. B.

#### **Pied du Chasseral**

Visite de ruche, avec élevage de reine, le dimanche 3 juillet, au rucher de notre collègue Georges Jeanmaire, à Orvin.

Visite de ruche, dimanche 7 août, au rucher de notre collègue Herbert Rollier, à Lamboing.

Et pour clore la saison à la montagne, le dimanche 4 septembre, au rucher de notre collègue Schertenlieb, à Neuveville.

#### **Société genevoise d'apiculture**

Réunion amicale, lundi 11 juillet, à 20 h. 30, au local, rue Cornavin 4. Sujet : L'afflux du nectar.

#### **Société d'apiculture du Val-de-Ruz**

Le 27 mars écoulé, M. Loup, de la Tour-de-Trême, nous a donné une conférence avec projections lumineuses, dans une grande salle que M. Taillefer, directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture, avait mise, avec beaucoup de complaisance, à notre disposition. Le sujet traité : Les maladies des abeilles, était très instructif et intéressant. Tous les membres présents ont emporté un bon souvenir. Que M. Loup retrouve ici l'expression de notre vive reconnaissance et nos remerciements.

La première assemblée avec visite de rucher eut lieu à Malvilliers le

26 mai, chez M. Emile Aebi, que nous félicitons pour son exploitation apicole ; ses fortes colonies firent des envieux.

Tous nos sociétaires seront convoqués par carte pour une *assemblée* qui aura lieu le 3 juillet, à 14 heures, chez *Ernest Nicole, Chézard*.

*Ordre du jour* : 1. Verbal ; 2. Commande de boîtes à miel ; 3. Démonstration d'un nouveau couteau à désoperculer ; 4. Contrôle et prix du miel ; 5. Course ; 6. Divers ; 7. Pratique.  
*Le Comité.*

#### **Côte Neuchâteloise**

Le 10 juillet, les apiculteurs du Vignoble sont convoqués à une réunion pratique à Bevaix ; rendez-vous à la gare à 14 h. 30.

À l'ordre du jour, la démonstration d'un nouveau modèle de couteau à désoperculer, dû à un membre de la section, M. Tena, de Neuchâtel. Visite de ruchers. Divers.  
*Le Comité.*

#### **Section d'Avenches**

Le dimanche 29 mai, notre société a fêté ses 25 ans d'existence. Réunis à Villarepos sur Avenches, en assemblée de printemps, une trentaine de membres y prirent part.



Section d'Avenches.

Notre président, M. Jan-du-Chêne, est heureux de saluer la présence de M. Fankhauser, l'actif et dévoué président de la Fédération vaudoise, qui nous a fait grand plaisir en répondant à notre invitation.

Dans une courte séance, la partie administrative est liquidée. Puis on entend un petit exposé historique de la société. Fondée le 15 décembre 1912 avec 26 membres, elle en compta 62 en 1920, et actuellement une cinquantaine. Parmi les faits saillants, citons l'honneur qu'elle eut d'organiser, en 1926, l'assemblée générale de la Fédération vaudoise, qui fut une merveilleuse journée. Les concours de ruchers en 1925 et 1930, où elle fut très honorablement représentée. Elle compte deux membres d'honneur, MM. Ch. Miauton, président d'honneur et Constant Magnin, vétéran de la Romande, qui ont passé 20 ans dans le Comité.

La séance levée, la deuxième partie se passe au domicile de M. Johner,

membre du Comité, qui s'est chargé d'organiser la réception offerte par la société. Près du coquet rucher-pavillon, dans un site pittoresque, on passe d'heureux moments. Les hausses, déjà bien garnies, donnent un avant-goût agréable, prédisposant à faire honneur à la collation qui suivit, soigneusement préparée et servie par les aimables demoiselles de la maison. Elle fut encore agrémentée par quelques airs entraînants.

M. Fankhauser est heureux de prendre contact avec ses sujets de l'extrême limite du canton, et même d'au-delà, car nous avons une dizaine d'ex-



Comité de la section d'Avenches, lors du 25<sup>me</sup> anniversaire

cellents collègues fribourgeois. Il félicite la société pour son excellent esprit corporatif et lui apporte le salut des apiculteurs vaudois, en lui souhaitant un heureux avenir.

Le président se fait l'interprète de tous en remerciant M. Fankhauser d'avoir bien voulu participer à notre petite fête et pour ses bonnes paroles.

Nos remerciements vont aussi à M. Johner et à sa famille qui a si bien préparé cette manifestation dont tous les participants garderont un excellent souvenir.

A. N.

### **Société d'apiculture de Lausanne**

#### *Journée du Cinquantenaire.*

*(Suite et fin)*

Voici quelques dates suggestives : 1875, fondation de la Société vaudoise d'apiculture; dissoute en 1887, elle deviendra en 1908 la Fédération vaudoise.

1876, fondation de la Société romande d'apiculture. 1885, fondation de la Section de Neuchâtel de la Société romande. 1886, fondation de la Section de Lausanne, première section vaudoise, suivie de près par la fondation de la Section de Nyon. En 1899, la section créée, à l'occasion de la St-Louis,

le marché au miel, qui se tient encore chaque année, Derrière-Bourg, conjointement avec le marché aux fleurs. En 1908, la section organise des cours théoriques et pratiques, ainsi qu'en 1924; participe aux expositions cantonales d'Yverdon et de Vevey, fédérales de Lausanne (1910) et Berne (1914), avec la Fédération vaudoise. En 1908 et 1920, elle a reçu avec joie la Société romande. Depuis 1886, 9 présidents ont dirigé les destinées de la section, le dernier en charge depuis 1924.

«Fidèle au but proposé par ses statuts, la Société d'apiculture de Lausanne a commencé le second demi-siècle de son existence. Pour une société, c'est l'âge heureux, elle a acquis la pleine conscience de sa vitalité, elle est joyeuse de vivre, son chemin est assuré. Elle a affronté quelques luttes et en est sortie fortifiée. Elle poursuivra le tranquille et bienfaisant travail qu'elle s'est assignée. Puissent, en 1986, les membres qui la composeront alors, célébrer le centenaire de sa fondation avec de nouveaux progrès à son actif, dans la paix au sein d'un pays prospère et d'une patrie respectée. »

M. Fankhauser, président de la Fédération vaudoise, ne pouvant finir la journée avec ses amis lausannois, exprime les félicitations de cette association et des remerciements cordiaux aux membres du Comité de la « Lausanne » pour leur précieuse collaboration en maintes occasions, particulièrement lors du Comptoir de 1929. Il fait les vœux les meilleurs pour la prospérité de la section jubilaire. Puis M. le président Grandchamp présente M. de Beaumont et le remercie d'avoir bien voulu consacrer un beau dimanche de mai à l'apiculture. Accueilli par les bravos de l'assemblée, le jeune savant expose combien il est heureux qu'on ait fait appel à notre Université pour traiter le sujet scientifique de la journée. Très modestement, il rappelle que la plupart des découvertes en apiculture ont été faites par les apiculteurs eux-mêmes à la suite de minutieuses observations. L'exposé de M. de Beaumont est à la portée de chacun, et le brillant naturaliste commence par rappeler la découverte d'un savant genevois, Charles Bonnet, qui fut le premier à émettre l'idée, il y a un siècle, que certains insectes se passaient, régulièrement ou accidentellement, de la fécondation du mâle pour produire leurs œufs. La théorie Bonnet est actuellement universellement acceptée, et il y a plusieurs genres de parthénogénèse.

Chez l'abeille, la parthénogénèse existe, sous une forme facultative. Elle est accidentelle chez la reine non fécondée et temporaire chez la reine normale, celle-ci ne pondant des œufs mâles que pendant la saison d'essaimage ou de récolte. La fécondation, en raison d'un mécanisme anatomique particulier à la reine, n'intervient que pour les œufs des ouvrières et des reines. Quant à la raison anatomique ou physiologique qui déterminerait la différence entre la reine et l'ouvrière, ainsi que le pourquoi des œufs sont fécondés et d'autres pas, l'état actuel des travaux scientifiques sur ces points ne permet pas encore de conclure d'une façon absolue. C'est encore le domaine de l'hypothèse.

La magistrale conférence de M. de Beaumont, illustrée de projections lumineuses, laisse une impression profonde par sa précision et sa science, aussi M. le président est-il heureux de constater combien le Comité a eu la main heureuse en s'adressant à un professeur de notre Université.

Le dernier acte du jubilé eut lieu dans la salle des 22 cantons, au buffet de la gare, où un banquet succulent réunissait une centaine de participants. A la table d'honneur, on remarquait les invités déjà cités entourant Mme et M. Grandchamp. M. P. Peitrequin, directeur des travaux, représentait la Municipalité de Lausanne. A l'heure du dessert, M. le président réitéra ses souhaits de bienvenue à tous, et désigna comme major de table, M. A. Chabanel, vice-président. Celui-ci excusa l'absence de MM. Porchet, conseiller d'Etat, Chaudet, vétérinaire cantonal, Dr Morgenthaler, membre honoraire, Gapany, président de la Romande.

A notre cher rédacteur, M. Schumacher, échoit l'honneur de porter le toast à la patrie. Dans une allocution vibrante, où la bonhomie s'allie à une vive émotion, l'orateur montre qu'il ne faut jamais se laisser aller au découragement, mais prouver que le vrai Suisse, en particulier l'apiculteur, sait et veut se défendre. M. Schumacher termine par des paroles pleines d'optimisme sur le lien indéfectible qui unit tous les enfants de notre patrie ; aussi est-ce spontanément que l'orchestre et l'assemblée debout entonnent le cantique suisse.

Une collecte proposée par le major de table en faveur des vigneronns sinistrés recueille fr. 70.— ; par décision immédiate du Comité, elle est arrondie à fr. 100.—.

M. Jean Peitrequin, qui n'a pas perdu son esprit d'à-propos, apporte le salut de la Municipalité. Comme toujours, en cette journée des mères, il a des mots aimables à l'égard des dames présentes ; il leur sait gré de traiter en général mieux les hommes que ne font les abeilles des faux-bourçons. Il compara l'Hôtel de Ville à une ruche, et affirma, contrairement à ce que beaucoup de gens imaginent, qu'on y travaille comme dans une colonie d'abeilles, mais que le miel qu'on y distille paraît parfois un peu onéreux aux contribuables. Pour terminer par une note sérieuse, il porte son toast à la Société d'apiculture de Lausanne et au règne de l'ordre et de l'harmonie entre les hommes et les peuples, comme il existe dans une ruche.

M. Mayor, du Comité de la Romande, excusa l'absence de M. le président Gapany et remit à la section jubilaire, de la part du Comité de la Romande, une superbe coupe ciselée avec des vœux de prospérité. Il rendit hommage à l'activité de M. Grandchamp et c'est avec une émotion à peine contenue que celui-ci reçut ce précieux gage d'amitié réciproque entre la « Romande » et la « Lausanne ». Inutile de dire que, remplie d'un vin généreux, la coupe reçue en souvenir de cet heureux jour fit le tour des tables et chacun but à l'avenir prospère de la section.

M. Deluche exprima les hommages de la Fédération vaudoise, tandis que MM. Duvoisin, Bretagne, Magnenat, ouvriers de la première et de la deuxième heures exposèrent avec joie et respect des souvenirs du passé et les événements saillants dont ils ont gardé fidèle mémoire. Ajoutons que cette partie gastronomique et oratoire fut agrémentée par un gentil orchestre qui exécuta avec brio les meilleurs morceaux de son répertoire. Pour terminer cette bienfaisante journée, le major de table souhaita à tous les participants un heureux retour dans leurs foyers et fit des vœux ardents pour la vitalité et la prospérité de la « Lausanne ».

*Ch.*

### **Ajoie et Clos du Doubs**

Réunion régionale le 10 juillet prochain au Pablemont près Courgenay, à 13 h.  $\frac{1}{2}$ . Sujet traité : « La reine, élevage des reines ». Les apiculteurs de la région sont informés que la loque américaine a été constatée à Miécourt. Le rucher a été détruit. Néanmoins, nous nous sommes vus obligés de prendre les mesures nécessaires : Miécourt est sous séquestre. Il est défendu aux apiculteurs de ce village de faire n'importe quel trafic de vente d'abeilles, de ruches etc. jusqu'à nouvel avis.

*Le Comité.*

## **NOUVELLES DES RUCHERS**

*A. J. Vill. 12 juin 1938.*

J'ai le plaisir de vous faire part de quelques nouvelles d'un rucher de la vallée du Chandon. Mes 18 colonies bien peuplées d'abeilles brunes, avec léger croisement d'italiennes, étant presque à bout de vivres à fin mars, furent stimulées à petites doses de sirop de sucre tiède. Elles avaient été traitées pré-

ventivement contre l'acariose au commencement de l'hiver. (Remède de Frow.)

Au 3 mai, la bascule accuse la première augmentation de 700 gr. Cela dure jusqu'au 17 avec quelques augmentations de 250 à 500 gr. Le 25 mai, j'ai dû enregistrer une diminution de 1 kg. 200. Au 26 mai, augmentation de 800 gr., et le 29, diminution de 750 gr. Ces apports du mois de mai provenaient probablement de la dent-de-lion, l'époque de la floraison des cerisiers gelés n'accusant que des apports de pollen.

Enfin, au 1er juin, arrive la surprise intéressante d'une miellée abondante avec des augmentations presque journalières de 850 gr. jusqu'à 2 kg.  $\frac{1}{2}$  le 9 juin. Les trous de vol furent naturellement ouverts à temps sur toute la largeur des ruches. J'ai pu mettre une demi-hausse à deux essaïms artificiels.

Mais tout cela était trop beau ; ensuite d'un orage et trois jours de pluie, cette abondance de nectar est nettement coupée. Heureusement que la plus grande partie des hausses posées du 12 au 16 mai sont pour ainsi dire pleinement garnies. A noter que la ruche sur bascule n'était pas très forte cette année, avec sa reine de 1937.

Ruches Dadant-Blatt, cellules 680-700 au dm<sup>2</sup>.

A vendre

## Boîtes à miel

dont une partie présente une très légère bosselure :  $\frac{1}{2}$  kg. fr. 7.— ; 1 kg. fr. 9.— le cent.

S'adresser à

**Marc Bessard**

Auto-transports, **Salavaux**

### REINES

sélectionnées et marquées, à partir du 10 mai jusqu'à la fin de la saison, avec cage d'introduction, franco, 6 fr. Mes abeilles sont traitées préventivement contre l'acariose. **Th. Wehrli** apiculteur, **Arare-Genève.**

## Reines sélectionnées non essaimeuses

élevées des meilleures souches à miel et pendant la récolte. Grande disponibilité et prix spécial depuis 6 pièces. Prix **Fr. 6.—** avec bouchon d'introduction et port. Fr. 0.50 en plus suivant désir pour le marquage.

ÉTABLISSEMENT APICOLE DU VERGER

**Le Locle**

**GEORGES HUGUENIN, Envers 5**

**LA PUBLICITÉ** dans le

« Bulletin de la Société Romande d'Apiculture »  
**porte et rapporte beaucoup.**

**Nuclei et reines** disponibles à partir du 1er juin. Sur 3, 4 et 5 cadres D. B. Reines provenant des meilleures souches et marquées. Ponte garantie.

**B. BORGDARD & FILS, Echallens, Téléphone 41.255**

Établissement d'apiculture **Jos. Jaquet, Villarvolard** (Fribourg)

**Ruches de tous systèmes Pavillons** pour Dadant et Burki

Travail soigné et de précision

Prix modérés